

Nbre de membres

En exercice : 11

Présents : 7

Procuration : 0

Ayant pris part au vote : 7

n° 25 04

Accusé de réception en préfecture
065-266505031-20250414-25_04-DE
Date de télétransmission : 14/04/2025
Date de réception préfecture : 14/04/2025

VILLE DE LANNEMEZAN
CAISSE DES ECOLES

DÉLIBÉRATION

L'an deux mille vingt-cinq et le lundi sept avril à dix-huit heures, les membres du Comité de gestion se sont réunis dans une salle de classe de l'école élémentaire du Guérissa, rue de la Lande du Boc, à Lannemezan sous la présidence de Robert MONZANI, vice-président de la caisse de écoles.

Présents : Robert MONZANI, Vice-Président ; Pascale LAGLEIZE, Directrice du groupe scolaire du Guérissa, représentante de l'Éducation nationale ; Joël MANO, Conseiller municipal ; Isabelle KRAKOWIAK, directrice du groupe scolaire des Bourtoulets, représentant du préfet ; Jean-Marie DA-BENTA, Maire-Adjoint ; Carine VIDAL, Maire-Adjoint ; Adeline RADO, représentante des parents d'élèves du groupe scolaire du Guérissa

Absents excusés : Bernard PLANO, Président ; Pascal AUDIC, conseiller municipal, Alexandre BONNET, représentant des parents d'élèves du groupe scolaire de Las Moulias ; Emmanuelle RIQUELME, représentante des parents d'élèves du groupe scolaire des Bourtoulets ;

ECOLES : dotations transports

Monsieur le président de la caisse de écoles rappelle que le montant total de la somme allouée aux écoles était de 6 000€ en 2024 répartie au prorata des effectifs des écoles maternelles et élémentaires. Il propose de reconduire la même somme pour l'année 2025.

Ecoles	2025
Baratgin maternelle	464 €
Baratgin élémentaire	985 €
Bourtoulets maternelle	551 €
Bourtoulets élémentaire	855 €
Guérissa maternelle	493 €
Guérissa élémentaire	1029 €
Las Moulias maternelle	478 €
Las Moulias élémentaire	1145 €
TOTAL	6 000 €

Monsieur le Président propose de garder la même répartition ainsi que le même montant sur l'année 2025. Les montants seront versés aux prestataires après validation des devis par l'élu quant à leurs besoins sur la dotation transport extra-muros.

LE COMITE DE GESTION,

Le Président délégué entendu, après en avoir délibéré et à l'unanimité des voix,

DECIDE

De répartir la dotation transports de 6 000 € pour les écoles comme répartie sur le tableau ci-dessous.

Certifié,

Transmis le : 8 avril 2025

Affiché le : 8 avril 2025

Le Président Délégué

Robert MONZANI

Le Président,

Bernard PLANO

Pour le Président et par délégation

Le Président Délégué

Robert MONZANI





